

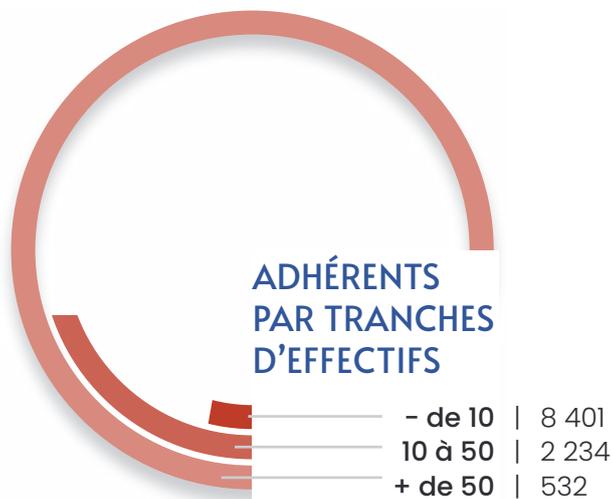


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SYNTHÈSE

NOS ADHÉRENTS

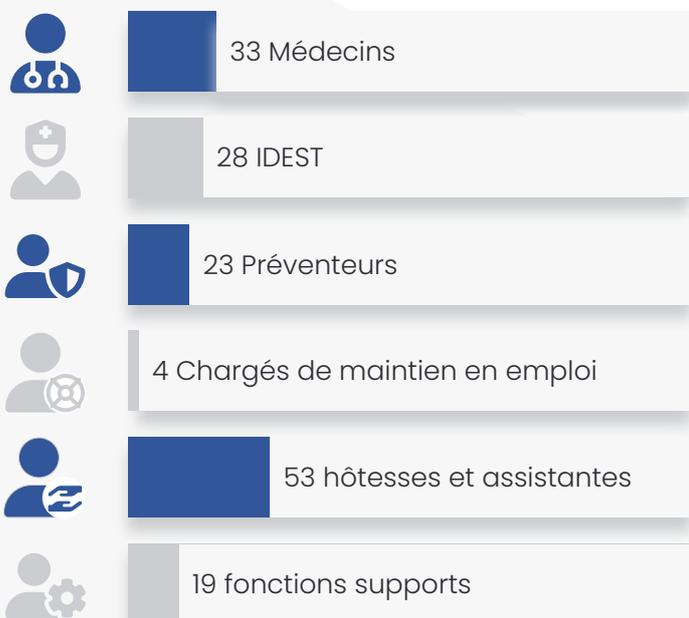
11 167 | Adhérents suivis
 75 % | Moins de 10 salariés
 136 977 | Salariés suivis



- ➔ Nous assurons le suivi des travailleurs des entreprises des arrondissements d'Angers et de Segré.
- ➔ Nos adhérents sont répartis sur 3 secteurs géographiques :
 - Angers Sud (5 660 adhérents),
 - Angers Est (2 531 adhérents),
 - Angers Nord (2801 adhérents).
- ➔ Nos comptons 175 agences d'intérim pour 7 548 salariés suivis, soit 5,5 % de l'effectif suivi.

NOS ÉQUIPES

Au 31 décembre 2022, le SMIA comptait 160 salariés :



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

AMÉLIORATION CONTINUE

Constitution du comité de pilotage pour la mise en place de la démarche d'amélioration continue.

JANVIER

FÉVRIER

NOUVELLE JEUNESSE

Nos locaux du siège (Rue Linné) se sont vus offrir un coup de peinture.

CA & PRÉSIDENT

Un nouveau conseil d'administration et un nouveau président : M. Dominique RISTORI ont été nommés.

MARS

AVRIL

RÉFORME

Démarrage de l'application de la loi du 2 août 2021, définition des axes principaux et nouvelles visites.

ZOOM SUR : ATELIERS RPS

Des ateliers à destination des adhérents aident à intégrer les risques psychosociaux dans le DUERP.

MAI

JUIN

AGO

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 21 juin 2022.

Toutes les actions en milieu de travail se font sous délégation ou en collaboration avec les médecins du travail qui animent et coordonnent leur équipe pluridisciplinaire.



*PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle

NOS SENSIBILISATIONS

En 2022, 760 salariés ont été concernés par une sensibilisation.

- RPS | 19 sessions (95 adhérents)
- BRUIT | 6 sessions (3 adhérents)
- RISQUE CHIMIQUE | 15 sessions (12 adhérents)
- TMS | 1 session (3 adhérents)
- TRAVAIL SUR ECRAN | 45 sessions (31 adhérents)
- MULTI-THEMES | 2 sessions (2 adhérents)

LES ÉVÉNEMENTS PAR CORPS DE MÉTIER

- | | |
|---|---|
| <p>→ HYGIÉNISTES</p> <p>Fourniprev : élargissement de l'usage de cette base de données de prévention aux équipes du SMIA et à la région.</p> | <p>→ CONSEILLERS EN EPI</p> <ul style="list-style-type: none"> • PPE Analytics : nouvel outil pour aider à la recherche des EPI • Inventaire et mise à jour des stocks |
| <p>→ ERGONOMES</p> <p>Mise à jour du contenu des ateliers RPS en tenant compte des retours et attentes des participants</p> | <p>→ ASST</p> <p>Contribution pour mise en place d'une nouvelle Fiche d'Entreprise simplifiée.</p> |

Le lancement de la démarche d'amélioration continue, les actions du projet de service, la création et la refonte de différents outils (rapport et création de plaquettes) ont ponctué le travail des équipes en 2022.

NOUVEAU DIRECTEUR
M. Stéphane PONCET a pris la Direction du SMIA suite au départ à la retraite de M. Bruno WACQUEZ, Directeur depuis 23 ans.

JUILLET

AOÛT

SUMMER TIME
Malgré les vacances, le SMIA reste ouvert toute l'année, y compris l'été.

NOUVEAU SITE INTERNET
Mise en ligne du nouveau site web. Il centralise : actualités, agenda, dossiers thématiques & informations essentielles.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

VEILLE DOCUMENTAIRE
Sortie du bulletin mensuel de veille documentaire en santé et sécurité au travail.

RÉUNION DU PERSONNEL
Réunion générale interne pour présenter la démarche de certification et ses implications.

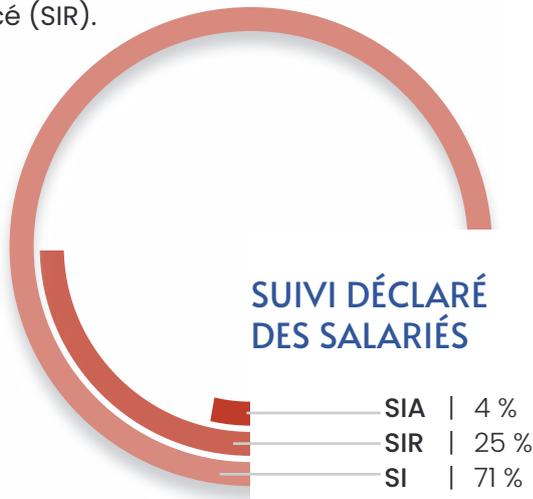
NOVEMBRE

DÉCEMBRE

WELCOME BACK
Le pôle Prévention de la Désinsertion Professionnelle & maintien en emploi a réintégré les locaux rue Linné.

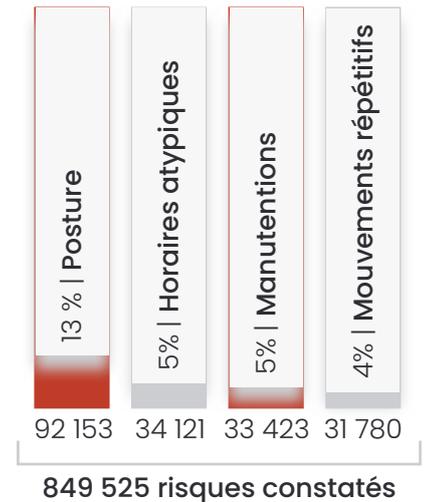
LES SUIVIS SPÉCIFIQUES

Il existe 3 types de suivi : le Suivi Individuel simple (SI), le Suivi Individuel Adapté (SIA), le Suivi individuel Renforcé (SIR).



LES RISQUES CONSTATÉS

En 2022, **849 525 risques** ont été constatés et saisis dans les dossiers médicaux par les équipes de prévention et de santé au travail.



LES VISITES ET TYPES DE VISITES

52 994 visites

VIP*	EMA**	Visites d'embauche	23 121
17 037	6 023		
VIP Périodique	EMA	Autre	Visites périodiques
7 075	3 798	3 016	13 594
Reprise	Pré-reprise	A la demande	Autres visites
7 075	3 798	5 380	16 253

*VIP : Visite d'Information et de Prévention
**EMA : Examen Médical d'Aptitude

La comparaison des chiffres avec l'année précédente est compliquée en raison de la mise en application de la réforme du 2 août 2021 depuis le 1er avril 2022.

→ Autres types de visites :

Visite de mi-carrière	223
Visite post-exposition	26
Téléconsultations	414
Vaccinations	93
Dossiers traités hors visite	778

Des mouvements de personnels importants au sein des équipes médicales (retraite, arrêts maladie, congés maternité, congé sabbatique) ont eu des impacts sur l'activité globale des équipes avec une augmentation des effectifs suivis par équipe médicale « temps plein » (1 Médecin TP et 1 IDEST TP).

AVIS, APTITUDES ET INAPTITUDES



→ **14%** des salariés vus ont des avis ou attestations comportant des préconisations, soit **5 945 préconisations** qui participent au maintien en emploi.

→ Parmi les **2%** d'inaptitudes, **30 %** des salariés déclarés inaptes sont des inaptitudes au poste, avec **possibilité de reclassement**.

ORIENTATIONS

En 2022, 8 678 consultations médicales ont fait l'objet d'une orientation, soit 16,4% sur le total des consultations effectuées.



MAINTIEN EN EMPLOI



« Il y a situation de maintien en l'emploi quand il y a une inadéquation médicale substantielle entre le poste de travail actuel et la santé du salarié, nécessitant l'intervention du médecin du travail et de son équipe (ensemble des actions destinées au salarié, quel qu'en soit le résultat) » - COPIL PDP PDL

ACTIVITÉ DES CHARGÉS DE MAINTIEN

Sur les 469 signalements faits en 2022, 320 maintiens en emploi ont été réalisés. Les signalements ont été réalisés par le SMIA (246), le STCS et la MSA.



98% | Taux de maintien en emploi effectif

→ Fin du marché SIEG (Services d'Intérêt Économique Général) en raison de la réforme de la santé au travail. Les dossiers en cours seront finalisés sur 2023.

→ Notre objectif est la mise en place d'une cellule PDP Départementale (SMIA-STCS et MSA).

PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Le SMIA a un partenariat avec deux psychologues du travail vers lesquels le médecin du travail peut orienter le/la salarié/e, à raison de 3 consultations maximum par salarié/e, prescrites par le médecin du travail et prises en charge par le SMIA.

En 2022, 381 consultations ont été réalisées pour 142 salariés suivis.

SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

Une journée de permanence est réalisée au SMIA toutes les deux semaines en moyenne. À la suite de l'orientation des Médecins du Travail, le service social accompagne les salariés : conseils, informations, soutien dans la constitution des dossiers administratifs. En chiffres :

Salariés accompagnés | 99
Tranche d'âge de ces salariés | 55-64 ans
Contacts effectués (salarié, famille, intervenant interne ou externe) | 330

AMÉLIORATION CONTINUE



Dans le cadre de la réforme du 2 aout 2021, les services de prévention et de santé au travail doivent désormais répondre à un référencement qualité.

En 2022, nous avons débuté notre démarche d'amélioration continue avec :

- ✓ Création du poste de « animateur/trice qualité »
- ✓ Création et démarrage du comité de pilotage
- ✓ Signature et diffusion de la lettre d'engagement du Président
- ✓ Choix et configuration du logiciel qualité (OBSYS par Spécinov)
- ✓ Cartographie des processus
- ✓ Ecriture de la charte graphique et de la procédure de documentation
- ✓ Réunion générale du personnel afin de présenter la démarche à tous

→ D'autres projets sont en cours d'élaboration : revoir l'intranet du Service et déployer le logiciel d'amélioration continue.

COMMUNICATION

→ **Site web :** Mise en ligne de notre [nouveau site internet](#) en septembre 2022. Il permet la rédaction d'actualités hebdomadaires, la mise à disposition d'informations, de dossiers et documents thématiques : administration, adhésion, plaquettes, prévention des risques... Notre site en 2022, c'est :

Pages vues | 154 520

Utilisateurs | 56 616

Actualités (de septembre à décembre 2022) | 21

→ **Réseaux sociaux :** En complément, nos réseaux sociaux permettent de faire vivre nos actualités:



LinkedIn [@SMIA](#)



Twitter [@SMIA_49](#)

→ **Communication régionale :** la mise en oeuvre d'un fonctionnement régional sous le nom de Présanse-Pays-de-la-Loire, et d'une chargée de communication dédiée permettent de fournir plus d'outils aux entreprises et salariés.



La loi impose à chaque service de prévention et de santé au travail d'élaborer son Projet de service. Ce document doit expliciter les priorités d'actions du service : quels objectifs le service se donne-t-il ? Et quels moyens compte-t-il mobiliser pour les atteindre ? (au-delà de ses obligations réglementaires pour éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail)

Le plan d'action du projet de service 2019-2023 comporte les thématiques suivantes :

AMIANTE

OBJECTIFS

- Sensibiliser employeurs et salariés au risque amiante en sous-section 4
- Harmoniser connaissances et pratiques du suivi médical des salariés exposés, promouvoir le suivi post-professionnel ou post-exposition



ACTIONS

- Création d'un module d'information sur les visites médicales dans le cadre d'un suivi d'exposition à l'amiante : 4 ateliers de 3h pour médecins/ IDEST (48 participants)
- Préparation d'un module de sensibilisation pour les assistantes (4 ateliers de 1h30)
- Fin du projet à l'issue des ateliers

FAIRE ÉVOLUER LA PRÉVENTION DANS LES TPE/PME



OBJECTIFS

- Améliorer la prévention des risques professionnels auprès des métiers poly-exposés aux CMR (agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)

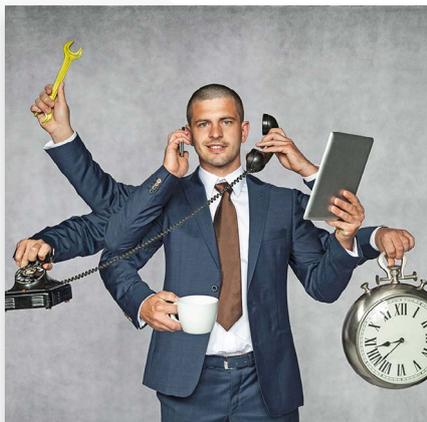
ACTIONS

- Les cibles sont les : plombiers-chauffagistes, peintres, entreprises de mécanique industrielle
- 2022 : Validation et diffusion de fiches d'entreprise types auprès des équipes Santé Travail pour les entreprises concernées
- 2023 : Optimisation de ces outils selon les retours

SUIVI DES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES

OBJECTIFS

- Améliorer la prise en charge et le suivi médical des travailleurs intérimaires



ACTIONS

- Finalisation de la fiche « demande de visite » et envoi aux agences d'emploi
- Etude sur la faisabilité que ce soit le médecin du travail de l'Entreprise Utilisatrice suivent les intérimaires
- Fin du projet à l'issue du projet de service

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

OBJECTIFS

- Repérer précocement les salariés concernés par la PDP en développant des partenariats avec les médecins de soins
- Prévenir les risques de désinsertion professionnelle liés aux TMS* en renforçant la prévention primaire



ACTIONS

- Co-pilotage régional de la PDP, outillage des équipes, structuration de la prise en charge des situations complexes
- Ciblage des entreprises <20 salariés concernées par une déclaration de maladie professionnelle
- Création de liens avec des fédérations

*TMS : troubles musculosquelettiques

PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE



OBJECTIFS

- **Médical** : Améliorer le suivi médical des salariés exposés aux CMR**
- **Prévention** : Améliorer la prévention des risques fumées de soudage et améliorer la prévention des Risques SILICE en entreprise

ACTIONS

- **Fumées de soudage** : approche des centres de formation des apprentis
- **Silice** : sensibilisation des formateurs et élèves d'un lycée, des formateurs d'un CFA-BTP, création d'outils à destination des équipes et de plaquettes à destination des employeurs et salariés

**CMR : cancérigène, mutagène et reprotoxique

RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

OBJECTIFS

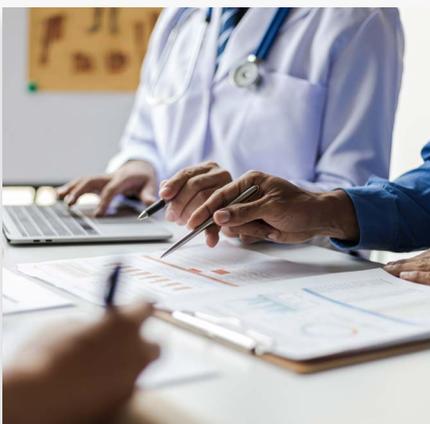
- **Médical** : Améliorer la prise en charge des salariés en situation de souffrance en lien avec le travail
- **Prévention** : Sensibiliser et accompagner les adhérents sur la démarche d'évaluation des RPS et l'intégration des RPS dans le DU



ACTIONS

- Depuis 2019, des ateliers de sensibilisation sont organisés pour aider les adhérents à intégrer les RPS dans le Document Unique et dans la démarche d'évaluation des risques professionnels. 18 ateliers ont eu lieu en 2022
- Convention avec 3 psychologues du travail pour orienter les salariés en souffrance

VEILLE SANITAIRE



OBJECTIFS

- Obtenir des données collectives sur l'état de santé des salariés en lien avec le travail pour établir des priorités d'action en matière de prévention

ACTIONS

- Des groupes de travail ont été constitués pour chaque thématique avec un calendrier prévisionnel des actions à mener notamment en faveur des TPE/PME

PARTENAIRES

RPS : GROUPE RÉGIONAL

Un groupe régional sur les Risques Psychosociaux a été créé en 2015. Huit Services de Santé au Travail participent à ce groupe de travail dans lequel interviennent médecins, hygiénistes, ergonomes, psychosociologues, psychologues et IDEST.

En 2022, le groupe a travaillé sur :

- La poursuite de la création de fiches action à destination des employeurs et des managers
- Le partage des outils avec les référents/relais de chaque service de la région

SYNDICATS

Interventions auprès de syndicats et d'organisations professionnelles sur les questions de prévention :



[FNTV \(Fédération du Transport de Voyageurs\)](#)



[UIMM \(Union des Industries\)](#)



[UD CGT49](#)

ÉCOLES

Interventions dans les écoles et Universités : auprès des formateurs, futurs salariés et internes en médecine.



[ESA](#)



[Ecole Jean Moulin](#)



[CFA de Narcé](#)



[FAC de médecine](#)

JOURNÉE PRÉVENTION



Journée départementale de la prévention : Tous les ans, le SMIA co-organise cet événement afin de développer la culture de prévention dans les entreprises. Le thème de 2022 était «La RSE : de nouveaux leviers pour la prévention»

CONCLUSION

À la suite de la promulgation de la loi d'août 2021 et de ses premiers décrets, notre Conseil d'Administration a été démissionné pour en créer un nouveau avec des membres désignés par les organisations patronales et syndicales. Un **nouveau Président, Monsieur Dominique RISTORI**, a été élu. Dans la continuité, j'ai été nommé Directeur Général du service, à la suite du départ à la retraite de **Monsieur Bruno WACQUEZ**.

2022 a été une année de renouveau au sein du SMIA

La loi nous oriente vers l'obtention d'une certification. A ce jour, le décret instaurant le référentiel n'est pas publié. Il devrait l'être pour le 31 juillet 2023. Nous nous sommes mis en ordre de marche pour obtenir cette certification avec la création d'un poste de référent qualité, la constitution d'un groupe de pilotage et l'achat d'un outil informatique dédié à cette gestion.

La loi nous donne 2 ans à partir de la publication du

décret pour obtenir le premier niveau de certification. **Notre objectif est de demander un audit en novembre 2024.**

Le deuxième volet majeur de la loi est la constitution d'une cellule de Prévention contre de la Désinsertion Professionnelle. Cette cellule est créée et la formalisation des processus décrivant son fonctionnement a débutée en 2022. La cellule prévue pour être départementale en association avec le STCS et la MSA sera fonctionnelle dans le courant du dernier trimestre 2023.

Nous développons plus d'actions de sensibilisations collectives à destination de nos adhérents. Les différentes sessions proposées sont disponibles sur le nouveau site internet du SMIA.

Cette année 2022 a impulsé nombre de changements. Les années 2023 et ultérieures verront la concrétisation de ces différents projets.

- Stéphane PONCET, Directeur Général du SMIA